



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

compagnies

Question écrite n° 16479

## Texte de la question

Mme Anne-Marie Idrac appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des assurés de la société d'assurances vie Europavie. Cette compagnie d'assurance vie avait été créée par le ministère des finances pour effectuer des opérations d'assurance vie et de capitalisation et s'est vu retirer son agrément le 8 décembre 1997 par la Commission de contrôle des assurances (CCA). A l'heure actuelle, le remboursement des fonds investis par les épargnants n'est pas assuré ce qui légitime les inquiétudes des intéressés et rend urgent l'amélioration du dispositif de protection des assurés confrontés à un vide juridique. Elle lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin d'indemniser les épargnants d'Europavie.

## Texte de la réponse

Lors des entretiens de l'assurance, il a été très clairement indiqué que le fait qu'aucune solution de place n'ait été apportée pour résoudre les problèmes d'Europavie et la situation insatisfaisante dans laquelle se trouvaient ses assurés devaient inciter le Gouvernement à en tirer les leçons pour améliorer le dispositif de protection des assurés. C'est dans ce cadre qu'une réflexion est en cours avec la profession de l'assurance pour que à l'avenir, des défaillances comparables à celle d'Europavie ne se reproduisent pas. Des projets de modification de la législation pourraient en découler à brève échéance. En ce qui concerne Europavie, le liquidateur nommé par le président du tribunal de commerce de Nanterre est désormais responsable du dénouement des engagements de cette entreprise à l'égard des assurés, dans l'objectif de la préservation au mieux de leurs intérêts. Ceux-ci gagneraient certainement à faire valoir leurs créances dans les plus brefs délais auprès de ce liquidateur, que les assurés peuvent joindre à l'adresse d'Europavie.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne-Marie Idrac](#)

**Circonscription :** Yvelines (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16479

**Rubrique :** Assurances

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 juillet 1998, page 3688

**Réponse publiée le :** 27 juillet 1998, page 4140